

Poitiers, le 09/12/2021

SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC  
7 promenade des Cours  
86000 Poitiers

**Procédure de Liquidation Judiciaire :**

SARL SAS PROMOPACA  
33 avenue des Fontaines  
86270 La Roche Posay

Juge-Commissaire : Monsieur Artus de VASSELOT de REGNE Artus  
Juge-Commissaire suppléant : Monsieur Gilbert GUITTARD  
Liquidateur : SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC 7 Promenade des  
Cours 86000 POITIERS

Référence Greffe : 2018J00102 / 2021003436

**NOTIFICATION D'UN JUGEMENT**

Dans l'affaire citée sous rubrique, nous vous prions de trouver en annexe copie certifiée conforme du jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Poitiers le **07 décembre 2021** dans la procédure de :

**SARL SAS PROMOPACA**

33 Av Des Fontaines 86270 LA ROCHE POSAY

*Etablissement(s)*

- RCS Poitiers (principal)

Activité : Achats et ventes de tous biens immobiliers, bureau d'études, ingénierie, constructions, promotions, aménagements fonciers, import export de chalets bois et de tous types de matériaux

Immatriculé(e) au RCS de Poitiers N° B 752 387 381 (2012B00461)

Le Greffier en Chef,





\*1DE/00/32/04/30\*

R.G. : 2021003436  
P.C. : 2018J00102

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS**  
JUGEMENT du mardi 07 décembre 2021

**CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Le Tribunal de Commerce de Poitiers, par jugement du 02/05/2018, a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de :

**SARL SAS PROMOPACA**

33 Av Des Fontaines 86270 LA ROCHE POSAY

*Etablissement(s)*

- RCS Poitiers (principal)

Activité : Achats et ventes de tous biens immobiliers, bureau d'études, ingénierie, constructions, promotions, aménagements fonciers, import export de chalets bois et de tous types de matériaux

Immatriculé(e) au RCS de Poitiers N° B 752 387 381 (2012B00461)

Attendu que SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC, liquidateur judiciaire, par requête du 26 octobre 2021 sollicite la clôture pour insuffisance d'actif,

Attendu que Monsieur Patrick AUTON a été convoqué en Chambre du Conseil et qu'il était représenté par Maître Gabriel WAGNER qui comparait,

Attendu qu'il résulte du rapport du liquidateur et de son audition que la poursuite des opérations de la liquidation judiciaire est rendue impossible en raison de l'insuffisance d'actif ou que l'intérêt de cette poursuite est disproportionné par rapport aux difficultés de réalisation des actifs résiduels,

Attendu que, dans ces conditions, il convient de procéder à la clôture pour insuffisance d'actif de cette procédure,

**PAR CES MOTIFS :**

Le Tribunal, après en avoir délibéré et statuant en premier ressort,

Vu le rapport du juge-commissaire,

Le Ministère public entendu en ses observations,

**PRONONCE** la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de :

**SARL SAS PROMOPACA**

33 Av Des Fontaines 86270 LA ROCHE POSAY

*Etablissement(s)*

- RCS Poitiers (principal)

Activité : Achats et ventes de tous biens immobiliers, bureau d'études, ingénierie, constructions, promotions, aménagements fonciers, import export de chalets bois et de tous types de matériaux

Immatriculé(e) au RCS de Poitiers N° B 752 387 381 (2012B00461)

**DIT** que le présent jugement fera l'objet des publicités prévues à l'article R.621-8 du code de commerce, et sera notifié par lettre recommandée à Monsieur Patrick AUTON et à Maître Gabriel WAGNER représentant Monsieur Patrick AUTON,

**ORDONNE** l'exécution provisoire du présent jugement et l'emploi des dépens en frais privilégiés de la procédure collective.

*M*

*LD*

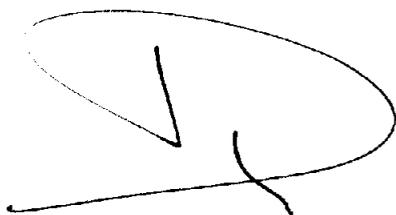
Ainsi jugé et prononcé le mardi sept décembre deux mille vingt et un par le Tribunal de Commerce de Poitiers ainsi composé :

Monsieur Michel DERAED, Président,  
Madame Brigitte HAMACHE, Monsieur Jean-François BERNARD, Juges.  
Assistés de Maître Pierre-Olivier HULIN, Greffier

La minute du présent jugement est signée par le président et le greffier.

LE GREFFIER  
Maître Pierre-Olivier HULIN

LE PRÉSIDENT  
Monsieur Michel DERAED



POUR COPIE CONFORME

